

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 309

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259725>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de près ou de loin, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter très chaudement. Car il faut réfléchir aux résultats inquiétants qui décleraient immédiatement de pareilles mesures d'exception pour la totalité des femmes gagnant leur pain dans les carrières commerciales : combien de postes leur seraient-ils dès lors fermés ? dans combien de catégories de professions ne pourraient-elles, bien moins encore que maintenant, n'occuper que des fonctions restreintes, parce que une différenciation de traitement entre elles et leurs collègues masculins serait prévue ? Ce qu'il faut, et nous n'hésitons pas à le dire, dans l'intérêt aussi de la famille que l'on met souvent en avant en pareils cas, c'est la réglementation égale de la durée du travail pour les hommes et pour les femmes, pour les pères de famille, dont l'influence doit s'exercer aussi bien sur leurs enfants, que pour les mères de famille ; c'est le choix des employés d'après leurs capacités et leur préparation professionnelle, et non pas d'après la limitation arbitraire de leurs possibilités de travail. Et bien que rien, nous le répétons, ne fasse obstacle à cette conception de la réglementation du travail dans les textes préparatoires que nous avons consultés, il est utile d'avoir l'œil au guet.

C'est pourquoi il est de première importance que des femmes siègent à cette Conférence pour y représenter les intérêts des femmes, et c'est pourquoi des démarches ont été faites dans ce sens auprès de leurs gouvernements respectifs par les Associations suffragistes nationales affiliées à l'Alliance Internationale. Les démarches n'ont malheureusement abouti que pour peu de pays : toutefois Mme Betty Kjelsberg (Norvège), bien connue dans tous nos milieux féministes, non seulement fera partie de la délégation de son pays, mais encore la présidera, cas qui se présente pour la première fois, et qui constitue un succès féministe. On annonce aussi la venue de Mlle Hesselgren (Suède), de Mme Steenberg (Pays-Bas), de Miss Smith (Canada), de Mme Letellier (France), de Mme Wasniewska (Pologne), de Mme Glorefelt (Danemark), et de Miss Varley (Gde-Bretagne)... Et la Suisse, une fois de plus, reste en arrière. Le Conseil Fédéral en effet n'a pas jugé bon de faire droit à la demande, s'appuyant pourtant sur un texte précis de l'Organisation du Travail, et sur une circulaire de M. Albert Thomas, Directeur du B.I.T., que lui a faite l'Association suisse pour le Suffrage, ni de continuer la tradition de 1921 de 1923 et de 1927, de désigner une femme comme membre de la délégation suisse à la Conférence, quand cette dernière traite de questions intéressant directement les femmes. Notre gouvernement estime sans doute que la réglementation de la durée de leur travail indiffère à 100.000 femmes suisses, obligées de gagner leur vie. Nous avons l'idée que, si ces 100.000 femmes étaient électrices, son point de vue changerait peut-être.

J. GUEYBAUD.

La Journée des femmes de Genève

Ce fut un grand succès. Le soleil d'abord lui avait souri, n'est-ce pas là un présage dont il faut tenir compte ?

Dès avant deux heures — puisque cette « Journée » fut pour la première fois une après-midi — des femmes de tout âge, de tous milieux se dirigent nombreuses vers le Palais Eynard, aimablement mis à la disposition des organisatrices par le Conseil Administratif,

MAISON DU VIEUX

Martheray, 22 LAUSANNE Tél.eph. : 29-106

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu : chèque postal II. 1353. — Cordial merci aux généreux donateurs.

et sur lequel flotte le drapeau rouge et jaune. Les salons Empire, d'un style si pur, sont décorés de façon exquise et artistique de gerbes de fleurs des champs ; des gâteaux s'empilent sur les tables du buffet, alors que toute une pléiade de jeunes filles, robes fleuries et bras nus, ou éclaireuses en blouses bleues s'affairent autour des tables à thé dressées dans l'une des salles comme sous les marronniers du jardin. Bruissement de conversations, d'exclamations ; plaisir des rencontres : l'atmosphère est toute de cordialité et d'entrain.

La séance est ouverte par deux chansons de Jaques-Dalcroze, dites d'une voix exquise et avec le talent qu'on lui connaît par Mme Boissonnas-Sauvin. Mme Chapuisat, présidente de l'Union des Femmes organisatrice de cette réunion souhaite ensuite une aimable bienvenue à toutes celles qui se rencontrent ici pour la première fois peut-être, et qu'enverra dans leur labeur quotidien la pensée que ce labeur, d'autres l'accomplissent en même temps qu'elles ; puis M. Albaret, président du Conseil Administratif, salue cette heureuse initiative de rencontre et de paix sociale. Et c'est le tour de Mme A. DuBois venue de Neuchâtel présenter un très beau travail sur la valeur du travail ménager.

Ce qu'est le travail ménager, qui embrasse toutes les formes de l'activité humaine ; comment toutes les femmes, mariées ou célibataires, mères de famille ou femmes à la tête d'un nombreux personnel, le pratiquent et par conséquent s'y intéressent ; comment on l'apprend : souvent fort mal, au petit bonheur, et comment il est nécessaire de l'apprendre comme une profession ; les qualités qu'il exige, et que Mme DuBois n'hésite pas à comparer à celles d'un chef d'Etat ; sa valeur économique immense (que l'on réfléchisse à la somme qui passe en une seule année dans les mains des ménagères d'une de nos villes seulement, comme acheteuse, et que l'on réfléchisse aussi à la somme que représenterait ce travail de tant de mères de famille, de tant de femmes célibataires dans leur intérieur, si on l'évaluait en francs et en centimes) ; son importance au point de vue social pour la famille, et par conséquent pour le pays, dont la famille est la cellule première ; et enfin sa valeur morale de travail d'amour et de dévouement : tels sont brièvement esquissées les lignes directrices de ce beau travail, très documenté, très élevé d'inspiration et dit avec une bonhomie et une simplicité charmantes. La discussion qui s'engagea ensuite, et que Mme Goard dirigea avec sa maîtrise accoutumée, montra à quel point toutes les auditrices de Mme DuBois avaient été captivées, et combien d'idées nouvelles et de suggestions heureuses chacune emporterait de cette séance. D'ailleurs, une résolution adoptée à l'unanimité montre bien que cette réunion aura une suite, puisqu'il a été décidé de constituer une Commission qui prendra en main l'étude et la réalisation de certains points du travail de Mme Dubois : apprentissage ménager, cours pratique de taylorisme ménager, etc., etc.

On entendit encore Mme Boissonnas dans deux chants de Doret ; puis, aux sons d'un entraînant petit orchestre féminin, ce fut la dispersion dans le jardin, sous les marronniers, autour des tables dans les salles fraîches, où conversations animées et échanges de vue reprisent de plus belle, dans la sérénité d'une belle après-midi d'été.

Une assistante.

Carnet de la Quinzaine

Nous publions gratuitement sous cette rubrique tous les avis de conférences, de réunions, d'Assemblées, etc., organisées par des Sociétés féministes ou d'intérêt féminin, durant la quinzaine qui suit la parution de chacun de nos numéros. Pour pouvoir figurer dans cette liste, ces avis de conférences doivent être envoyés à la Rédaction du Mouvement avant le lundi au plus tard qui précède le vendredi où notre journal paraît à Genève. Prière de fournir bien exactement toutes les indications nécessaires.

Jeudi 13 juin :

NEUCHATEL : Restaurant neuchâtelois sans alcool, 20 h. 15 : Assemblée générale de l'Union Féministe pour le Suffrage : 1. Compte-rendu de l'Assemblée de l'A.S.S.F. à Zurich ; 2. Dépot de la pétition au Palais Fédéral ; 3. *Quelques opinions sur le suffrage universel*, conférence par M. Jean Roulet, avocat.

Vendredi 14 juin :

GENÈVE : Station d'émission de Radio-Genève, 20 h. 15 : *Le Congrès des Femmes universitaires*, causerie par T.S.F., par Mme Ida Revilliod.